



# REPRESSION SYNDICALE : LA MOBILISATION PAYE !



Le rapport de force créé par vos nombreuses réactions a permis de mettre fin à la répression syndicale.

A la suite d'une plainte déposée par la direction du CHRU de Lille, le secrétaire général du syndicat, Frédéric Herrewyn, a été convoqué et auditionné en son nom propre, pendant plusieurs heures, au commissariat de police de Lille.

Cette plainte faisait suite à une action de grève des agents de sécurité, courant février 2015 : à la suite d'un feu de palette, 1 mètre de bitume avait fondu. Le CHRU de Lille a donc réclamé à Frédéric 25000€ de dommages et intérêts !

La mobilisation de plus de 150 camarades devant la direction du CHRU de Lille (fédération, UD, UL, USD 59/62 et des camarades des départements voisins) a permis le retrait de la plainte et la mise en place d'un calendrier de réunion sur le dialogue social.



La CGT et le SMICT CGT du CHRU de Lille remercient les camarades et les organisations CGT qui ont manifesté leur soutien par leur présence et leur motion à notre camarade Frédéric HERREWYN, qui était mis en cause, à titre personnel, pour des faits de dégradation lors d'une action syndicale.

***Ce succès est un point d'appui pour construire et réussir la journée d'action interprofessionnelle du 23 Septembre 2015, pour le respect des libertés d'expression et d'actions syndicales !***

Montreuil, le 19 Août 2015.

**Fédération de la santé et de l'Action Sociale**

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : [sg@sante.cgt.fr](mailto:sg@sante.cgt.fr)